

NOTE : Résolutions seulement. Vous trouverez les détails dans les rapports des comités de la Conférence.

RÉSOLUTIONS DE LA 62^e CONFÉRENCE DES SERVICES GÉNÉRAUX

Les recommandations suivantes ont été approuvées par la 62^e Conférence des Services généraux et le Conseil des Services généraux :

Proposition

Il est recommandé :

1. Que la Conférence des Services généraux supporte le Conseil des Services généraux dans le développement d'un plan pour restructurer l'entreprise et la gouvernance des sociétés actuelles, A.A. World services, Inc, et A.A. Grapevine, Inc. Le plan pourrait, entre autres, traiter de l'existence corporative distincte des deux entités, ainsi que des questions de gouvernance et de fonctionnement. Le plan visera à accroître l'unité, à mieux rejoindre et relier le Bureau des Services généraux et le Grapevine à l'ensemble du Mouvement, tout en se préoccupant de la stabilité financière. Le plan sera soumis à la 63^e Conférence des Services généraux pour approbation avant son implantation.

Proposition de l'assemblée

Il est recommandé :

2. Que la limite pour les legs uniques des membres des AA au Conseil des Services généraux soit augmentée de 3 000 \$ à 5 000 \$.

Ordre du jour

Il est recommandé :

3. Que le thème de la Conférence des Services généraux de 2013 soit : « La Conférence des Services généraux fait son inventaire – Notre solution à l'œuvre »
4. Que les sujets d'exposés ou d'ateliers de la Conférence des Services généraux 2013 soient :

Les principes spirituels des services mondiaux

- a. Le Triangle – Plus qu'une forme
- b. L'inventaire de la Conférence des Services généraux – Pourquoi est-il nécessaire ?
- c. L'autonomie financière – Qu'est-ce que cela signifie pour le Mouvement ?
- d. Le but premier – Transmettre le message des AA.

5. Que les questions d'inventaire suivantes énumérées dans le « PLAN D'INVENTAIRE » approuvé par la CSG de 2011, soient discutées chaque année pendant les Conférences des Services généraux de 2013, 2014 et 2015 :

2013

A. Efficacité globale de la Conférence/Processus de la Conférence

1. Selon le Premier Concept, comment la Conférence s'assure-t-elle d'être la conscience de groupe de l'ensemble des AA ?
2. L'utilisation des Résolutions de l'assemblée nous sert-elle bien ?
3. Selon le Dixième Concept, l'autorité de la Conférence est-elle bien définie ?
4. La Conférence respecte-t-elle assez bien les Garanties générales du Douzième Concept ?

B. La Composition de la Conférence

1. Serait-il plus logique de définir les régions selon le nombre réel de membres ?

C. Le système de Comités

1. Pourrions-nous améliorer le processus des comités pour introduire plus efficacement des changements dans le Mouvement ? Si c'est le cas, comment ?

D. L'efficacité du processus d'une durée d'un an

1. Quelles améliorations pourrions-nous envisager pour nous assurer que le processus de choix des articles à l'ordre du jour soit plus efficace ?
2. Les membres de la Conférence communiquent-ils bien au Mouvement la raison pour laquelle nous avons une Conférence et le fonctionnement du système de comités ? Comment pourrions-nous améliorer cette communication ?

E. Préparation de la Conférence (documentation historique, contenu, distribution, etc.)

1. Les délégués planifient-ils bien leur préparation à la Conférence, particulièrement en vertu du Troisième Concept et de l'Article Trois des Statuts de la Conférence ? Comment améliorer la pratique de nos droits et de nos responsabilités en vertu du Troisième Concept et de l'article Trois des Statuts de la Conférence ?

F. Horaire de la semaine de la Conférence

1. Comment pourrions-nous améliorer la répartition du temps de la Conférence entre les rapports, les exposés/discussions/sujets d'atelier et les discussions approfondies sur les articles à l'ordre du jour ?
2. Quel effet ont les séances qui se prolongent en soirée sur le leadership et la participation ?

G. Le Conseil des Services généraux et les Conseils corporatifs (A.A.W.S. et A.A. Grapevine)

1. La composition actuelle du conseil (nombres et proportions) est-elle encore la plus efficace ? Si ce n'est pas le cas, quels changements pourrions-nous considérer ?
2. Comment pourrions-nous améliorer les méthodes de recrutement des administrateurs et directeurs pour attirer les candidats les mieux adaptés à ces postes ?
3. Que pourrions-nous faire de plus pour nous assurer que le Conseil des Services généraux soit transparent et complet dans ses rapports au Mouvement ?

H. Le Leadership

1. Selon le Neuvième Concept, les qualités de leadership identifiées dans l'essai sur le leadership dans le Manuel du Service sont-elles toujours celles qu'on devrait rechercher chez les membres de la Conférence ? Dans l'affirmative, réussissons-nous à favoriser ces qualités ? Dans le cas contraire, quels changements devrions-nous envisager ?

2014

A. Efficacité globale de la Conférence/Processus de la Conférence

1. Selon le Quatrième Concept, réussissons-nous à traiter également tous les membres de la Conférence (il n'y a pas de deuxième classe) ?
2. Selon le Cinquième Concept, comment la Conférence favorise-t-elle l'écoute et la résolution des appels/rapports de l'opinion minoritaire ? Comment pourrions-nous améliorer cette situation ?
3. La structure encourage-t-elle chaque personne dans le Mouvement à se sentir et à agir comme membre « d'une société d'alcooliques en action » ? Si ce n'est pas le cas, comment pourrions-nous améliorer cette situation ?
4. Le processus de la Conférence, qui dure toute l'année, encourage-t-il tous les membres de la Conférence à mener (ou servir) dans l'esprit de la pyramide inversée de la structure de Service ? Sinon, comment pourrions-nous encourager tous les membres de la Conférence à le faire ?

B. Composition de la Conférence

1. Les territoires devraient-ils être divisés selon le nombre de membres, le nombre de régions dans chacun des territoires ou selon d'autres critères ? Expliquer.

C. Le système de comités

1. Quel serait le meilleur équilibre entre les membres de comités (délégués, membres du personnel) pour assurer la participation et comment y parvenir ?

- D. L'efficacité du processus d'une durée d'un an
1. Le message du thème de la Conférence est-il bien transmis au cours de l'année ?
 2. Quelles autres suggestions pourrions-nous faire pour améliorer l'efficacité du processus d'une durée d'un an ?
- E. Préparation de la Conférence (documentation historique, contenu, distribution, etc.)
1. Comment pourrions-nous améliorer la préparation et la distribution de la documentation historique de la Conférence ?
- F. Horaire de la semaine de la Conférence
1. À la Conférence, quelle différence y a-t-il entre un leader et un rapporteur ? Une personne peut-elle jouer les deux rôles en même temps ?
- G. Le Conseil des Services généraux et les Conseils corporatifs (A.A.W.S. et A.A. Grapevine)
1. Selon le Onzième Concept, le Conseil des Services généraux fait-il des efforts sérieux pour s'assurer de la meilleure aide possible dans l'accomplissement de ses responsabilités ? Comment pourrions-nous améliorer cette procédure ?
 2. Le rôle actuel du Conseil répond-il efficacement aux besoins du Mouvement ? Si ce n'est pas le cas, comment pourrions-nous changer son rôle.
 3. La procédure de sélection/élection des administrateurs et directeurs est-elle efficace et impartiale/juste ? Quels changements y apporteriez-vous ?
- H. Le leadership
1. Comment pouvons-nous améliorer notre méthode de sélection de leaders efficaces et encourager les qualités de leadership chez nos serviteurs de confiance ?
 2. Que pourrions-nous faire de plus pour assurer une grande diversité de représentation chez nos leaders AA ?

2015

- A. Efficacité globale de la Conférence/Processus de la Conférence
1. Selon le Deuxième Concept, comment pourrions-nous mieux servir en étant la voix réelle et la conscience éclairée de toute notre société ?
 2. Selon le Troisième Concept, comment pourrions-nous maintenir l'équilibre entre les libertés et les responsabilités découlant du droit de décision ?
 3. Comment pourrions-nous réviser l'esprit et le libellé d'un des Concepts pour qu'il inspire nos chefs de façon plus efficace et plus pertinente ?

B. La composition de la Conférence

1. La taille et la structure (proportion de délégués/administrateurs/membres du personnel) de la Conférence permettent-elles d'accomplir de la façon la plus efficace le travail du Mouvement ? Si ce n'est pas le cas, comment améliorer la situation ?

C. Le système de comités

1. Le système de comités (Structure, Composition, Efficacité, etc.) : Le système de comités de la Conférence fonctionne-t-il selon nos principes ? Si ce n'est pas le cas, quels changements pourrions-nous envisager dans : a) sa structure b) sa composition c) son efficacité ?

D. L'efficacité du processus d'une durée d'un an

1. Comment pourrions-nous communiquer que le processus de la Conférence est plus qu'une semaine à New York au printemps ?
2. Comment les délégués et les administrateurs territoriaux soutiennent-ils l'efficacité du processus d'une durée d'un an ?

E. Préparation de la Conférence (documentation historique, contenu, distribution etc.)

1. Que pourrions-nous faire d'autre pour préparer les délégués pour la Conférence ?

F. Horaire de la semaine de la Conférence

1. Quelles sont les activités de la Conférence qui donnent le plus l'occasion aux participants de manifester leur leadership ?
2. La période de temps et la manière dont l'information est transmise par les administrateurs et les membres du Conseil permettent-elles aux délégués de bien comprendre et/ou de se poser des questions sur leurs rapports ? Comment pourrions-nous les améliorer ?

G. Le Conseil des Services généraux et les Conseils corporatifs(A.A.W.S. & A.A. Grapevine)

1. Selon le Sixième Concept, comment la Conférence peut-elle s'assurer que l'autorité que nous délégons au Conseil des Services généraux est proportionnelle à la responsabilité que nous lui confions ?
2. Selon le Huitième Concept : (a) Le Conseil des Services généraux exerce-t-il bien son pouvoir de surveillance et s'acquitte-t-il bien de son rôle de principal planificateur et administrateur des politiques et des finances ? (b) Où se situe la limite entre la surveillance et la délégation ? Quand chacune s'applique-t-elle ?
3. Le Mouvement devrait-il avoir plus d'influence directe sur le choix des Administrateurs classe A, les directeurs des sociétés et les administrateurs des services généraux ? Si oui, comment y parvenir ?

H. Le leadership

1. La procédure du Troisième Legs nous sert-elle bien ? Comment pourrions-nous l'améliorer ?

Archives¹

Aucune recommandation.

¹Les membres de ce comité y siègent comme affectation secondaire.

Collaboration avec les milieux professionnels

Il est recommandé :

6. Que l'affirmation sur l'« Unicité de but » dans les publications de la CMP qui se lit :

« Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme des 'abus de substances' ou une 'dépendance chimique.' En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA et encouragés à assister aux réunions ouvertes des AA. Cependant, seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées. »

Soit révisée pour devenir :

« Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme des 'abus de substances' ou une 'dépendance chimique.' En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA et encouragés à assister aux réunions des AA. De personnes non alcooliques peuvent assister aux réunions ouvertes des AA à titre d'observateurs, cependant, seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées. »

7. Que le texte dans la section « Ce que les AA ne font pas » dans des brochures de la CMP « Les AA dans votre milieu », « Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme » et « Les membres du clergé se renseignent sur les Alcooliques anonymes » soit remplacé par le texte dans la section « Ce que les AA ne font pas » dans la feuille volante « Aperçu sur les AA » et que la section se lise :

Ce que ne font pas les AA

Les AA ne fournissent pas de motivation de départ pour que les alcooliques se rétablissent ; ne sollicitent pas de membres ; n'entreprennent ni ne parrainent de recherche ; ne tiennent pas de registres de membres ou de dossiers de cas personnels ; ne prennent pas part aux « conseils » ou organismes sociaux (même si les membres des AA, les groupes et les bureaux de service collaborent souvent avec eux) ; n'exercent ni surveillance ni contrôle sur leurs membres ; ne font ni diagnostic ni pronostic médical ou psychologique ; ne fournissent pas de services de sevrage, de réhabilitation ou d'infirmerie, ni hospitalisation, médicaments ou traitement médical ou

psychiatrique ; n'offrent pas de services religieux, n'organisent ni ne parrainent de retraites ; n'organisent pas de campagnes d'information sur l'alcool ; ne procurent ni hébergement, ni nourriture, ni vêtements, ni emplois, ni argent, ni aucun autre service social ; ne fournissent aucun service d'orientation familiale ou professionnelle ; n'acceptent aucun argent pour leurs services, ni de contributions de sources extérieures aux AA ; ne fournissent pas de lettres de référence aux commissions de libération conditionnelle, ni aux avocats, aux représentants des tribunaux, aux agences sociales, aux employeurs ou autres.

Correctionnel

Il est recommandé :

8. Que soit approuvé le brouillon de la brochure révisée « Ça vaut mieux que de poireauter en prison ».
9. Que la brochure « Un message aux professionnels d'établissements correctionnels » soit révisée et qu'on y apporte les changements suivants :

- a. Remplacer le premier paragraphe de la section « Libérations et libérations conditionnelles » par le paragraphe suivant :

Il faut souvent expliquer pourquoi les détenus ont besoin des AA pendant leur incarcération. La réponse est que le programme des AA est bien plus que s'abstenir d'alcool. On dit des AA que c'est un mode de vie et son succès dans les groupes qui se réunissent en détention démontre que ce programme peut aider un détenu alcoolique à vivre abstinente et heureux, tant pendant son incarcération qu'après sa libération.

- b. Remplacer le titre de la section « Libération et libérations conditionnelles » par « Réinsertion et libération conditionnelle ».

- c. Que le texte actuel concernant « l'Unicité de but » dans le dernier paragraphe qui dit :

« Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme des 'abus de substances' ou une 'dépendance chimique.' En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA et encouragés à assister aux réunions ouvertes des AA. Cependant, seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées. »

soit remplacé par un texte qui concorde avec la description de la différence entre les réunions Ouvertes et Fermés à la page 13 de la brochure « Le Groupe des AA » qui dit :

« Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme des 'abus de substances' ou une 'dépendance chimique.' En conséquence,

des non-alcooliques sont parfois référés aux AA et encouragés à assister aux réunions des AA. De personnes non alcooliques peuvent assister aux réunions ouvertes des AA à titre d'observateurs, cependant, seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées. »

10. Que le Comité du Conseil pour le Correctionnel prépare un texte de remplacement pour la section « Les AA dans les établissements correctionnels » dans la brochure « Un message aux professionnels d'établissements correctionnels » qui sera soumis au comité Correctionnel de la Conférence 2013.

Finances

Il est recommandé :

11. Que la contribution annuelle des délégués soit augmentée de 1 200 \$ à 1 600 \$.

Grapevine

Il est recommandé :

12. Que A.A. Grapevine, Inc. aille de l'avant avec une stratégie audio qui consiste à ce que les membres téléphonent et enregistrent leur témoignage au moyen d'une technologie d'enregistrement par une tierce partie ;
 - Les témoignages seront soumis aux même processus rédactionnel que les témoignages écrits.
 - Ce projet audio devra, au minimum, faire ses frais.
 - Le comité demande au conseil de s'assurer que tous les contrats respectent nos Traditions, avec une option de mettre fin à tout contrat, quel qu'il soit, en tout temps.
 - Le comité demande qu'un rapport d'état et financier soit soumis au comité du Grapevine de la Conférence 2013 comme document de soutien.
13. Que A.A. Grapevine, Inc., applique la « Clause crépusculaire » aux produits du Grapevine. Cette clause vise à retirer de la circulation les produits du Grapevine plus anciens et qui ne se vendent plus pour soit les archiver numériquement ou les rendre disponibles dans un autre format.

Congrès internationaux/Forums territoriaux¹

Aucune recommandation.

¹Les membres de ce comité y siègent comme affectation secondaire.

Publications

Il est recommandé :

14. Que soit approuvée la publication de la brochure révisée « A.A. and the Armed Services ».
15. Que la version abrégée des *Douze Concepts pour les services mondiaux* soit ajoutée au livre *Réflexions de Bill*.
16. Que soit approuvée avec des changements mineurs au texte la révision finale de la plaquette *Vivre... sans alcool !* avec changements au texte ou pratiques démodées.
17. Que soit révisée la brochure « Cercles d'amour et de service » et que le Comité du conseil pour les Publications prépare un brouillon de brochure ou un rapport d'étape pour le Comité des Publications de la Conférence 2013.

Politiques et Admissions

Il est recommandé :

18. Que Satander B et Daler M du Conseil des Services généraux de l'Inde soient admis à la 62^e Conférence des Services généraux à titre d'observateurs.
19. Que Roger B, délégué substitut, Région 89, Nord-est du Québec Canada, soit admis comme membre de la Conférence lors de la 62^e Conférence des Services généraux, car Estelle F, déléguée du groupe 61 de la Région 89 est dans l'impossibilité d'y assister.
20. Que la 65^e Conférence des Services généraux ait lieu du 19 au 25 avril 2014 car ces dates ne sont pas en conflit avec des fêtes importantes et qu'il y a disponibilité d'hôtel.
21. Que soit approuvée l'utilisation d'appareils électroniques à la Conférence des Services généraux, conformément aux « Lignes de conduite pour les utilisateurs d'appareils électroniques à la Conférence », tel que présenté à la Conférence des Services généraux 2012 concernant l'utilisation d'ordinateurs personnels à la Conférence.

Information publique

Il est recommandé :

22. Que la brochure du Sondage sur les membres et le présentoir à usage unique sur le sondage soient mis à jour pour refléter les données du Sondage sur les membres des Alcooliques anonymes de 2011, en apportant des changements mineurs au texte.
23. Que soit approuvée avec des changements mineurs la vidéo du message d'intérêt public pour la communauté espagnole : « Tengo Esperanza » préparée par le Comité du conseil pour l'Information publique.

24. Que la vidéo du message d'intérêt public pour la communauté espagnole : « Tengo Esperanza » fasse l'objet d'une distribution et d'un suivi centralisés à un coût n'excédant pas 40 000 \$, en plus du travail des comités locaux et que l'information ainsi recueillie soit transmise au comité de l'Information publique de la Conférence 2013 pour étude.
25. Que soit approuvée la révision de la « Carte portefeuille sur l'anonymat ».

Actes et statuts

Il est recommandé :

26. Que tous les changements au *Manuel du service chez les AA* soient indiqués par une ligne verticale en marge dans l'édition où ces changements apparaissent pour la première fois.
27. Que le mot et la définition qui suivent soient ajoutés au *Manuel du service chez les AA* au premier chapitre : Introduction aux Services généraux dans la section Terminologie de la Conférence :

"Rotation – le principe spirituel du partage de la responsabilité pour les AA en changeant le leadership ».
28. Que l'illustration qui apparaît présentement en page S16 soit modifiée de la façon suivante :
 - Remplacer la section du bas de l'illustration qui traite du Conseil des Services généraux et de ses deux entités corporatives par la section correspondant d'une version précédente, moins l'illustration de la table et des chaises.
 - Remplacer « Comités de districts » par « Districts ».

Centres de traitement/Besoins spéciaux/Accessibilité

Aucune recommandation.